

opresseur ; le 21 juin 1339, son armée fut anéantie à Laupen. En 1353 Berne entra dans la confédération helvétique, où le second rang lui fut assigné entre les cantons. Depuis cette époque mémorable, sa puissance ne cessa de s'agrandir ; elle recula peu à peu les limites de son territoire et multiplia ses ressources. Des alliances nouvelles et nombreuses affermirent ses institutions et son autorité.

L'an 1451, la Suisse conclut avec la France son premier traité d'alliance. En 1474, Berne se réunit à ses alliés afin de s'opposer à l'invasion dont Charles le Téméraire les menaçait. La victoire de Morat les délivra du conquérant ; mais l'immense butin qui devint la proie des Suisses causa parmi eux des dissensions graves. C'est à cette époque que les Suisses commencèrent à s'enrôler sous les drapeaux de la plupart des souverains leurs voisins. « Belliqueux, intrépides, dit Gailard, observateurs rigides de la discipline militaire, ils vendaient leur sang à l'ambition des princes étrangers. » Le luxe et la mollesse s'étaient introduits dans leurs mœurs, la corruption avait gagné jusque dans les couvens, quand Haller prêcha publiquement la réforme ; ce nouveau culte fut solennellement reconnu. En 1535, le pays de Vaud est enlevé par les Bernois au duc de Savoie ; l'année suivante, ce prince renonce à tous ses droits sur cette contrée en faveur des vainqueurs. Mais l'aristocratie devenait de jour en jour plus puissante ; elle seule composait le gouvernement. En 1653 les paysans du canton ayant tenté de se soustraire à son oppression, Berne fut obligée d'employer la force pour les soumettre et les réduire à l'obéissance. Depuis cette époque la république de Berne jouit d'un long intervalle de paix, troublé à peine par quelques querelles intestines passagères. Mais en 1798 peu de semaines suffirent pour changer cet état heureux. La révolution française eut de l'écho en Suisse : les idées nouvelles s'y introduisirent, et le peuple applaudit avec enthousiasme à la proclamation d'une république unitaire ; les citoyens furent déclarés admissibles à tous les emplois. Mais bientôt l'évêché de Bâle fut réuni à la France sous le nom de département du Mont-Terrible. Les Bernois prirent les armes afin de faire respecter leurs frontières... Le général Brune s'avança sur la capitale : Berne capitula. La Suisse fut divisée en dix-huit départemens ; le canton de Berne en forma quatre : ceux de Berne, de l'Oberland, du Léman et de l'Argovie. Cette constitution n'eut qu'une éphémère existence, et Bonaparte, alors premier consul, se déclara médiateur de la confédération, divisée en dix-

neuf cantons, dont l'un, celui de Berne, fut réduit à son territoire primitif et privé du pays de Vaud et de l'Argovie, constitués en états indépendans. En 1815 un nouvel acte fédéral, confirmé par le congrès de Vienne, donna à Berne la ville de Bienne, son territoire, et une grande partie du ci-devant évêché de Bâle en dédommagement de la perte de ses anciennes possessions. La religion catholique, professée par un grand nombre d'habitans de ce pays, fut de nouveau tolérée dans cette ville, où l'on ouvrit une église destinée à l'exercice de ce culte.

MŒURS. — CARACTÈRES. — CÔSTUMES.

Le caractère national est la bonhomie, la franchise et l'activité ; cependant les protestans sont en général plus laborieux que les catholiques, et il existe quelques différences assez marquées entre ces deux peuplades qui se partagent inégalement le territoire bernois. Celle de la partie allemande se distingue par un flegme qui, dans les premières classes de la société, tient un peu de la fierté qui leur est universellement reprochée ; celle de la partie romande a généralement plus de mobilité dans l'esprit, et offre un mélange de mœurs allemandes et françaises.

Ici toutes les tombes se ressemblent : la main du fossoyeur a pris soin de les aligner avec une symétrie parfaite ; peut-être y a-t-il dans cette régularité de sillons et dans cette uniformité de pierres funéraires, une pensée plus touchante que dans cette confusion de monumens qu'étaient nos cimetières, où la cendre du pauvre git sans honneur dans quelque coin de terre, tandis que la poussière du riche dort dans de magnifiques cénotaphes. Toutes ces pyramides fastueuses, tous ces marbres de diverses couleurs, tous ces obélisques qui, suivant Bossuet, portent jusqu'aux cieux le magnifique témoignage de notre néant, valent-ils ces simples tombes toutes de la même pierre et toutes entourées de fleurs. Sur chacune d'elles il est d'usage de graver, non pas l'éloge du mort, mais des paroles consolantes tirées des saintes Écritures.

« Au quatorzième siècle, dit M. Philarète Chables dans son *Résumé de l'histoire de Suisse*, les Suisses ne se couvraient pas la tête, et leur longue chevelure se mêlait à leur barbe vénérable. Sur une veste sans manches et courte ils jetaient une grande robe à manches longues, que les femmes serraient avec une ceinture : leur robe éclatait de diverses couleurs ; la ceinture se terminait par des franges souvent très-riches. Leurs souliers étaient recourbés par le bout ; un an-

neau serrait l'orteil du pied ; leurs bonnets brillaient de soie, d'argent, d'or, de pierreries. Les hommes se dispensaient de porter en été le vêtement que nous croyons indispensable ; et leurs bottes avaient des manchettes qui remontaient jusqu'à leur ceinture. On porta la manche gauche du pourpoint d'une autre couleur que la manche droite. On laissa pendre sur la poitrine des plaques et des ornemens, symboles d'amour, d'amitié, d'alliance, de devoir ou de plaisir. Les lois sévirent fréquemment contre les empiètemens du luxe ; on défendit de porter le pourpoint assez serré pour marquer les formes du corps ; on réprima l'abus de la danse, les conversations des jeunes gens et des femmes dans l'église, et les repas trop splendides. »

Aujourd'hui les hautes classes de la société, la bourgeoisie et même le peuple des villes, affectent de suivre en tout les modes françaises. Ce n'est que dans les campagnes, et parmi ceux qui les cultivent, que l'on rencontre encore quelques restes du costume si original des anciens Bernois.

Les habitans des bailliages du Jura n'ont point de costume particulier : il se confond avec celui de la Haute-Alsace, ou tient de celui de Bâle. Il est d'ailleurs peu gracieux, et n'a rien de remarquable.

VILLES. — VILLAGES. — CHATEAUX.

Le canton de Berne est composé de 27 préfectures qui forment 6 divisions : celles de l'OBERLAND, du CENTRE, de l'EMMENTHAL, de la HAUTE-ARGOVIE, de BIENNE et du JURA.

PRÉFECTURES DE L'OBERLAND (voir OBERLAND BERNOIS).

PRÉFECTURES DU CENTRE. — La préfecture de *Sestigen*, située à l'O. de l'Aar entre les préfectures de Thun et de Berne, comprend 8 paroisses et renferme des champs fertiles, de belles prairies et de riches vergers. Parmi ces paroisses on distingue le joli village de *Kirchdorf*, pittoresquement situé, et orné de riantes maisons de campagne ; et celui de *Thurnen*, à l'extrémité N.-O. duquel sont les bains du Gournigel, à 2,000 pieds au-dessus de l'Aar.

La préfecture de *Schwartzenbourg*, située entre celle de *Sestigen* et le canton de Fribourg, est composée de 4 paroisses. La plus remarquable est celle de *Gugoisberg*, au site sauvage et montagneux, et dont les habitans sont renommés pour leur vivacité et la beauté de leur sang. Les femmes surtout y sont ravissantes ; leur costume est délicieux : le *Gugoisberg* est la Géorgie du canton de Berne. — La

préfecture de *Konolfingen* comprend le territoire situé entre Thun et Berne, sur la rive droite de l'Aar. Cette partie du canton ressemble à l'Emmenthal et par la nature du sol et par le genre d'industrie qu'exercent ses habitans. *Diessbach*, *Holchstetten* et *Munsingen* sont ses villages les plus importants — La préfecture de *Berne* comprend la capitale et ses environs ; c'est la plus considérable du canton. Outre la ville de *Berne* (voir *BERNE*), on y compte 10 paroisses situées sur les deux rives de l'Aar. *Bolligen*, *Muri*, *Stettlen* et *Bechigen* sont les plus anciennes possessions de la ville ; *Bremgarten* et *Bumplitz* renferment de jolies maisons de campagne. Les antiques châteaux de *Wabern*, d'*Egerten* et de *Bubenberg*, berceaux de plusieurs avoyers bernois, sont situés dans la paroisse de *Kœnitz*. — La préfecture de *Laupen* est située à l'O. de celle de Berne, non loin des frontières du canton de Fribourg. La petite ville de *Laupen* est célèbre par la mémorable victoire que les Bernois y remportèrent, le 21 juin 1339, sur la noblesse de l'Alsace, de la Bourgogne et de la Souabe. — La préfecture de *Berthoud* (*Burgdorf*) est située au N.-E. de celle de Berne, et s'étend jusque dans l'Emmenthal. Les environs de la ville de *Berthoud* sont très-pittoresques. C'est dans l'église d'*Hindelbank*, à 2 lieues de Berne, que l'on voit le beau monument élevé à madame *Langhaus*, épouse du pasteur de ce lieu, par le célèbre *Nahl* ; on ne saurait trop regretter que ce chef-d'œuvre de sculpture n'ait point été exécuté en marbre.

La préfecture de *Fraubrunnen*, située entre celle de Berne et le canton de Soleure, renferme 7 paroisses : celle de *Liempach* possède une des plus jolies églises du canton. *Burchsee* (*München Burchsee*) a un château voisin d'*Hofwyl* et qui appartient à M. de *Fellenberg*, dont les entreprises agricoles et l'Institut célèbre sont connus dans toute l'Europe (voir *INSTITUT D'HOFWYL*).

PRÉFECTURE DES L'EMMENTHAL. — La préfecture de *Langnau*, au N. des préfectures de Thun et d'*Interlachen*, et à l'E. de celle de *Konolfingen*, s'étend le long de l'*Emme* et de l'*Ilfis*, depuis le mont *Hohgant* jusqu'à 2 lieues de *Berthoud*. Moins pittoresque que l'*Oberland*, elle renferme d'excellens pâturages. Son territoire est divisé en 8 paroisses : *Tschangnau* ou *Schangnau*, *Roetbenbach*, *Eggiwyl*, *Trub*, *Langnau*, *Signau*, *Lauperswyl* et *Ruederswyl*. C'est à *Eggiwyl* que l'*Emme* disparaît sous les rochers, près d'un endroit nommé *Rebloch*, pour reparaitre ensuite à quelque distance de là. Les paroisses de *Trub*, *Langnau* et *Ruederswyl* possèdent des hôpitaux bien administrés ; celui de *Langnau*, qui peut recevoir 3 à